

Alléa CAVALIER

Jean CHOPLIN
Avocat Honoraire

Maryline CHOPLIN

Nadège COURCIER

Christophe FORCINAL
Membre du Conseil de l'Ordre

Édith FORCINAL
Membre du Conseil de l'Ordre

Mélinda FOSSEY
Membre du Conseil de l'Ordre

Emmanuel LOISEAU
Membre du Conseil de l'Ordre

Olivier RIBOT

Virginie DUVAL VINDARD

Louise YVARD

Le Mans, le 14 février 2022

LES MATINALES DE L'ACTUALITE SOCIALE 2022

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années maintenant, ce cycle de formation est en place.

Il répond manifestement à un besoin d'information et d'analyse du droit social. La réglementation est abondante, parfois confuse et il est important pour vous-même ou vos collaborateurs de disposer d'une vision claire, pratique et centrée sur les besoins immédiats de l'entreprise.

« LES MATINALES de L'ACTUALITE SOCIALE » permettant d'être à jour des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en droit social est donc primordiale dans la gestion quotidienne du personnel.

C'est pourquoi nous vous proposons cinq fois par an et par demi-journée de suivre ces évolutions et de faire le point sur, non seulement les réformes législatives, mais également sur la jurisprudence et sur les pratiques de gestion sociale.

Cette formation, essentiellement pratique et interactive, est également l'occasion de faire un partage d'expérience entre participants.

Vous trouverez ci-joint la fiche de présentation et un bulletin d'inscription pour l'année 2022.

La première demi-journée est programmée le jeudi 07 avril 2022.

Le programme détaillé de chaque matinale sera envoyé quelques jours avant.

Par ailleurs, et compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la première demi-journée de formation pourrait se dérouler par visio-conférence via l'application ZOOM, comme cela a été le cas pour le cycle des Matinales 2020 et 2021.

Les modalités d'organisation seront précisées aux participants en amont de la première Matinale du 07 avril 2022.

LES MATINALES SPECIALES DE L'ACTUALITE SOCIALE 2022

Cette année nous vous proposons de nouveau de mettre en place, en plus du cycle de 5 ½ journées de formation consacrées à l'actualité en droit social présentée ci-dessus, une ou plusieurs matinée(s) supplémentaire(s) sur un thème particulier.

Si cette proposition de formation pratique sur un sujet unique vous intéresse, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse ci-joint en sélectionnant le (ou les) thème(s) pour le(s)quel(s) vous souhaiteriez que nous mettions en place des matinées de formation complémentaires au cours de l'année 2022. Les formations spéciales seront assurées à partir de 5 participants.

Ces formations pratiques sur un thème précis peuvent également être dispensées au sein de votre entreprise si vous le souhaitez.

SOFIGES est agréé organisme de formation, aussi vous pouvez inclure nos formations dans votre plan de formation et auprès de vos organismes professionnels.

Vous en souhaitant bonne réception.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Nadège COURCIER
Avocat Associé
nadege.courcier@sofiges-avocats.com

Emmanuel LOISEAU
Avocat Associé
emmanuel.loiseau@sofiges-avocats.com

LES MATINALES DE L'ACTUALITE SOCIALE EN CHIFFRES



20 ans de dispense de formations professionnelles continues



96 % de participation en 2021



100 % de satisfaction en 2021



9 participants formés en 2021